

(N° 52.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1852.

(Voir les Nos 119 et 155 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1852, à la somme de un million neuf cent cinquante-huit mille francs (1,958,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 20 Mars 1851.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) VERHAEGEN, aîné.*

*Les Secrétaires,
(Signés) ALP. VANDENPEEREBOOM.
ARMAND DE PERCEVAL.*

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	<i>Non-Valeurs.</i>			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	510,000 »	»	788,000 »
2	— — — personnelle	355,000 »	»	
3	— sur le droit de patente	80,000 »	»	
4	— sur les redevances des mines	18,000 »	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcoo- liques	15,000 »	»	
6	Décharge ou remise du droit de patente pour inacti- vité de bateaux	10,000 »	»	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			
	CHAPITRE II.			
	<i>Remboursements.</i>			
7	Contributions directes, douanes et accises.	Restitution de droits perçus abusivement	28,000 »	1,170,000 »
8		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés pas les agents de la garantie . .	1,000 »	
9		Remboursement du péage sur l'Escaut	800,000 »	
10	Enregistrement, domaines et forêts.	Restitution de droits, amen- des, frais, etc., perçus abu- sivement en matière d'en- registrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appar- tenir à des tiers.	250,000 »	
11		Trésor public. — Remboursements divers.	1,000 »	
12	Postes. — Remboursement des postes aux offices étrangers	80,000 »	»	
13	Déficit des divers comptables de l'État.	10,000 »	»	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			
	TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSE- MENTS fr.	1,958,000 »	»	1,958,000 »